



# Commune d'Andeville

## NOUVELLES

Septembre - Octobre 2014



Une journée particulière a été organisée pour le 70<sup>ème</sup> anniversaire du drame du 27 août 1944 qui rendait hommage aux 17 fusillés Andevilliens.

Cette journée, placée sous le signe de la mémoire et du recueillement, a commencé par un rassemblement des participants et porte-drapeaux devant la mairie pour se rendre à l'église où une messe a été célébrée par le Père Jérôme. S'en est suivi le défilé et les dépôts de gerbes aux plaques commémoratives. Un poème a été lu par les jeunes du conseil municipal des enfants en présence de Monsieur Julien MARION, sous-préfet de l'Oise, Monsieur Alain LETELLIER, président de la Communauté de Communes, de nombreux élus des communes voisines et de Monsieur Jean-Charles MOREL, maire de la commune.

L'exposition « signes de la collaboration et de la résistance » fut accessible l'après midi au gymnase puis le film documentaire réalisé par Hugues DE LEON dans lequel les témoignages de Madame Suzanne FERRANT, Messieurs Jean Jacques JACOB, Jacques BUTTEUX et Marcel MACRY ont été recueillis, a été diffusé.

Monsieur Jean-Pierre THUILLIER s'est exprimé « à propos de la barbarie nazie » lors d'une conférence, et c'est autour d'un vin d'honneur que s'est clôturée cette journée du souvenir.

MAIRIE DE ANDEVILLE	HORAIRES D'OUVERTURE
1 rue Jean Jaurès	Lundi- jeudi 14H00 à 17H00
60570 ANDEVILLE	Mercredi - vendredi 09H00 à 12H00 et 14H00 à 17H00
tel. : 03.44.52.08.12	Mardi 09H00 à 12H00 et 14H00 à 19H00
Mail : mairie-andeville@wanadoo.fr	Samedi 09H00 à 12H00

# FESTIVITES ANDEVILLIENNES

## Fête nationale

Contrairement à toute attente, la pluie ne s'est pas invitée le dimanche 13 Juillet, ce qui a permis aux Andevilliens, petits et grands, de profiter pleinement de la retraite aux flambeaux. Comme tous les ans, les lampions ont illuminé les rues du village jusqu'au stade où s'est déroulé le feu d'artifice. Le bal organisé par le CCFCA et animé par Pascal PEIRERA s'est déroulé au gymnase.



## Séjours d'été Léo Lagrange



En juillet, plusieurs adolescents et élèves de primaires sont partis sur la base de loisirs de Varenne où ils ont profité des différentes activités (catamarans, planche à voile, tir à l'arc, escalade, polo, kayak). D'autres ont participé au raid sportif (VTT, course d'orientation, kayak). Pour les plus petits, une sortie a été organisée sur la base de loisirs de Saint Leu d'Esserent, à la patinoire, mais aussi dans un fast food et au centre équestre.

## Le forum des associations



Cette année encore nous pouvons nous féliciter de la participation de nombreuses associations Andevilliennes et d'un public qui a répondu présent.

C'est ainsi que de nombreuses associations culturelles et sportives ont pu présenter aux visiteurs leurs activités et prendre ou renouveler les inscriptions.

## EVENEMENTS A VENIR

### **Samedi 27 et dimanche 28 septembre : Salon des arts au gymnase**

Organisé par le CCFCA et la municipalité.

Invitée d'honneur Annie BAUDE. L'atelier de peinture rendra hommage à leur ami Joël HELLEU.

### **Samedi 11 octobre :**

- Accueil des nouveaux arrivants et remise des médailles du travail en mairie à 11h00.
- Fête de la pomme organisée par le CCFCA au château à partir de 10h00.
- Loto US Andeville au gymnase, ouverture des portes à 18h00, tirage à 20h00.
- Couscous organisé par l'UNRPA, salle René BUTTEUX à 12h30

### **Dimanche 19 octobre : Repas des aînés au gymnase à 12h30**

Repas dansant organisé par le CCAS et la municipalité à l'intention des personnes de 61 ans et plus, domiciliées dans la commune.

### **Mercredi 20 octobre: Sortie offerte par Léo Lagrange et le Conseil Régional**

« 1 000 enfants de Picardie au parc Asterix » : 20 enfants de la communes y participeront.

### **Dimanche 16 novembre : Sortie à Dieppe pour la Foire aux harengs et à la coquille Saint Jacques**

Organisée par le CCAS, journée libre, inscription en mairie jusqu'au 8 novembre

# La rentrée des classes

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires préparée en concertation entre les élus, les enseignants, l'association Léo-Lagrange, qui gère notre Centre de Loisirs et les parents d'élèves, s'est déroulée dans le calme.

L'école maternelle accueille 116 enfants répartis en 4 classes et l'école élémentaire compte 222 élèves, soit une augmentation globale de 9%.

La réforme des rythmes scolaires nous a amenés à revoir toute l'organisation du temps de travail des agents, des ATSEM qui participent aux temps d'activités périscolaires, des animateurs du Centre de Loisirs, mais aussi des agents d'entretien des locaux de l'école primaire. Un emploi à mi-temps a du être créé.

Après deux semaines de fonctionnement, nous constatons une augmentation du nombre d'enfants sur le temps du repas du mercredi. Pour les autres périodes hors scolaire, les effectifs restent sensiblement les mêmes.



## ETUDE SURVEILLEE

Elle a lieu de 16h00 à 17h15 pour les élèves de CP, CE1 et CM2

## INSCRIPTIONS

Vous devez inscrire vos enfants auprès du Centre de Loisirs si vous souhaitez qu'ils soient pris en charge dès la sortie de l'école.



## CONSEIL MUNICIPAL

### DES ENFANTS

Les élections des nouveaux conseillers auront lieu le

**Vendredi 17 octobre**

Les résultats seront proclamés à l'école à 16h45.

Le Conseil Municipal des enfants se réunira le vendredi tous les 15 jours de 16h à 17h30 pour élaborer et réaliser leurs projets

Voici les activités proposées pour les enfants de primaire pour la période de septembre à décembre 2014.

Jour	Isabelle	Stéphanie	Valérie	Rudy	Guillaume
Lundi	Hand-Ball	Environnement	Peinture	Basket	
Mardi	Tennis de table		Couture	Badminton	Atelier radio
Jeudi	Step	Cinéma	Atelier créatif		Jeux multimé-
Vendredi		Astronomie	Base-Ball	Football	Jeux de société du monde

# Rue Dumage

Nouveau Centre de Loisirs



Les travaux de construction sur l'ancien site de la Ferme vont débuter. Vous verrez sortir de terre, un centre de Loisirs et une cantine pour les enfants de l'école primaire et onze logements locatifs réalisés par l'OPAC de l'Oise.

La durée de ce chantier est estimée à 18 mois. Il nous faut donc pendant cette période, concilier à la fois les gênes occasionnées par le chantier, la sécurité des piétons et notamment celle des enfants qui vont à l'école primaire, ainsi que la fluidité de la circulation.

## Pour les piétons :

Le trottoir devant le chantier sera supprimé. Un passage sécurisé par des palissades sera créé de l'autre côté de la rue, et de nouveaux passages piétons mis en place, rue du Docteur Gey et rue Dumage.

## Pour les automobilistes :

Une circulation alternée au moyen de feux tricolores sera mise en place.

